



« La passion de transmettre mon métier depuis plus de 17 ans a porté mon projet d'ouvrir cette école de coiffure et le lien privilégié noué avec les personnes qui ont partagé mon parcours professionnel en a permis l'aboutissement. »

Aurélie B.

Renseignements et inscriptions au

Tél. : 06 72 04 14 54

Site : www.ecoledecoiffureab.fr - Mail : ecoledecoiffureab@orange.fr

f [facebook.com/ecoledecoiffureaurélieb](https://www.facebook.com/ecoledecoiffureaurélieb)

**CFA - École de Coiffure Aurélie B.
1 Avenue d'Hanover, place Cassini 89300 Joigny**

L'École de Coiffure Aurélie B.

Attentive à la réussite de nos étudiants en Coiffure, **L'École de Coiffure Aurélie B.** s'inscrit dans **une démarche de qualité d'enseignement** en s'appuyant sur les besoins pédagogiques spécifiques à la profession.

Soucieux de l'intégration de nos étudiants sur le marché du travail, nous adaptons nos cours en correspondance aux besoins des stagiaires et du milieu professionnel.

Notre école vous apporte :

- un accompagnement personnalisé afin d'aider chaque élève à réussir selon ses propres besoins
- un enseignement adapté aux réalités et besoins du monde du travail d'aujourd'hui
- un suivi entre les entreprises et les stagiaires
- la préparation de nos étudiants à la réussite dans l'obtention de leur diplôme

L'accessibilité de l'établissement est également une de nos priorités, vous trouverez à proximité des logements étudiants, gare, navette, transport scolaire.

À disposition également autour de l'école, un groupement médical, une salle de sport, un cinéma et d'autres activités.

Une formation réussie est un travail d'équipe et réside dans :

- l'accompagnement et l'attention de l'équipe pédagogique
- l'écoute, la motivation et l'assiduité de l'étudiant
- le soutien et la bienveillance des familles



Une salle de pratique équipée de matériels

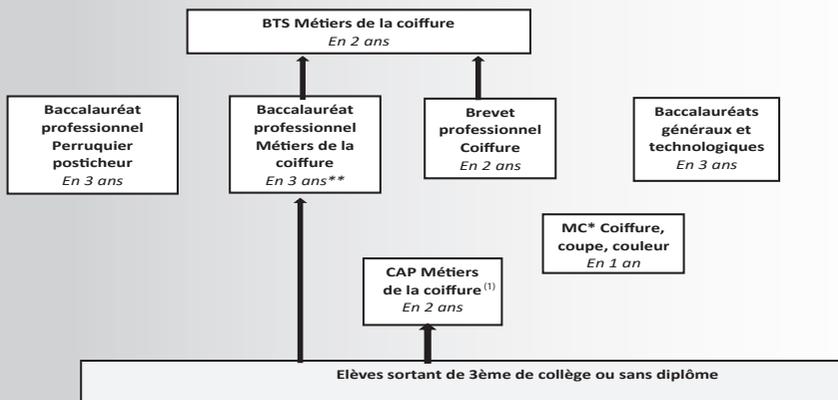


Une salle agréable pour les cours théoriques



Une salle de pratique équipée de mobilier professionnel et neuf

Votre parcours de formation



MC* = mention complémentaire

** entrée en 1ère BCP possible avec un CAP

(1) Titulaire d'un diplôme de niveau V minimum (Bac pro, techno, général de toutes filières ou plus) possibilité de réaliser le CAP et

CAP Métiers de la Coiffure en 2 ans

Cette session est ouverte aux personnes sortant de 3ème ou sans diplôme.

Le titulaire du CAP métiers de la coiffure est un professionnel qualifié, compétent dans les techniques d'hygiène, de soins, de coupe, de mise en forme et de coiffage. Il assure le conseil en vente de produits et les services relevant de sa compétence

Le Programme

Enseignement professionnel

- *Pratique professionnelle* :
 - . Information et organisation professionnelle
 - . Communication clientèle et vente
 - . Apprentissage de la pratique professionnelle
- *Sciences et Technologie* :
 - . Biologie et microbiologie appliquée
 - . Technologie des produits et matériels
 - . Communication et Connaissance des milieux de travail
 - . Prévention, Santé et Environnement
 - . Arts appliqués à la profession (épreuve facultative à l'examen)

Enseignement général

- . Français
- . Histoire, géographie, éducation civique
- . Mathématiques, Sciences physiques et chimiques
- . Langue vivante (Anglais)
- . Education physique et sportive

Comment intégrer notre école

Le CAP peut être réalisé au sein de notre école en contrat d'apprentissage, en contrat de professionnalisation ou sous statut scolaire.

- Vous avez trouvé une entreprise accompagnatrice, vous pouvez intégrer l'école par la voie d'apprentissage ou par la voie de professionnalisation.

- Vous n'avez pas trouvé d'entreprise accompagnatrice, vous pouvez intégrer l'école sous statut scolaire

Stages en entreprises

La préparation du CAP en 2 ans comporte 6 à 7 semaines de stages en première année et 6 à 7 semaines de stages concécutives dans le même salon de coiffure en deuxième année. Les lieux d'accueil sont compris entre 2 et 4 répartis sur les 2 années de formation.

La scolarité comporte obligatoirement des stages en entreprises d'une durée de 12 à 14 semaines.

CAP Métiers de la Coiffure en 10 mois

Cette session est ouverte aux personnes titulaires d'un diplôme de niveau V ou sous conditions de niveau (BAC-CAP...).

L'école prépare également au CAP adulte en 10 mois sans condition de diplôme initial.

Les personnes titulaires d'un diplôme de niveau V (CAP, BEP) ou d'un niveau IV (Bac pro, techno, général de toutes filières) seront dispensés des matières générales.

Le titulaire du CAP métiers de la coiffure est un professionnel qualifié, compétent dans les techniques d'hygiène, de soins, de coupe, de mise en forme et de coiffage. Il assure le conseil en vente de produits et les services relevant de sa compétence.

Le Programme

Celui-ci est identique au CAP en 2 ans.

Stages en entreprises

La préparation du CAP en 10 mois comporte également 12 à 14 semaines de stages en entreprises. En fin de formation, 6 à 7 semaines de stages consécutives sont à réaliser dans le même salon. Les lieux d'accueil sont compris entre 2 et 4 répartis sur les 10 mois de formation.

La scolarité comporte obligatoirement des stages en entreprises d'une durée de 12 à 14 semaines.

Comment intégrer notre école

Le CAP Métiers de la Coiffure peut être réalisé **au sein de notre école** en contrat d'apprentissage, en contrat de professionnalisation ou sous statut scolaire.

- Vous avez trouvé une entreprise accompagnatrice, vous pouvez intégrer l'école par la voie d'apprentissage ou par la voie de professionnalisation.

- Vous n'avez pas trouvé d'entreprise accompagnatrice, vous pouvez intégrer l'école sous statut scolaire.

L'EXAMEN

CAP Métiers de la coiffure				
Épreuves	Unités	Coeff.	Mode	Durée
UNITES PROFESSIONNELLES				
EP1 – Techniques de coiffure	UP1	14 ⁽¹⁾	Ponctuel pratique et écrit	6h45 ⁽²⁾
EP2 – Relation clientèle et participation à l'activité de l'entreprise	UP2	3	Ponctuel oral	0h20 maximum
UNITES D'ENSEIGNEMENT GENERAL				
EG1 – Français et histoire-géographie – enseignement moral et civique	UG1	3	Ponctuel écrit et oral	2h15
EG2 – Mathématiques – Physique- chimie	UG2	2	Ponctuel écrit	2h
EG3 – Éducation physique et sportive	UG3	1	Ponctuel	
EG4 – Langues vivantes	UG4	1	Ponctuel oral	0h20
Epreuve Facultative - Arts appliqués et cultures artistiques ⁽³⁾	UF	1	Ponctuel écrit et pratique	1h30

(1) – dont coefficient 1 pour la Prévention Santé Environnement (PSE)

(2) – dont 1 heure Prévention Santé Environnement (PSE)

(3) – seuls les points au-dessus de 10 sont pris en compte pour la délivrance du diplôme

BAC Professionnel Métiers de la Coiffure

Cette session est ouverte aux personnes sortant de 3ème, aux personnes titulaires d'un diplôme de niveau V ou sous condition d'un niveau (BAC- CAP...).

Le titulaire du BAC Professionnel métiers de la coiffure est un professionnel qualifié, compétent dans les techniques d'hygiène, de soins, de coupe, de mise en forme et de coiffage. Il assure le conseil en vente de produits et les services relevant de sa compétence

Le Programme

Enseignement professionnel

- *Pratique professionnelle* :
 - . Information et organisation professionnelle
 - . Communication clientèle et vente
 - . Apprentissage de la pratique professionnelle
 - . Economie-gestion
- *Sciences et Technologie* :
 - . Biologie et microbiologie appliquée
 - . Technologie des produits et matériels
 - . Communication et Connaissance des milieux de travail
 - . Prévention, Santé et Environnement
 - . Arts appliqués à la profession

Enseignement général

- . Français
- . Histoire, géographie, éducation civique
- . Mathématiques, Sciences physiques et chimiques
- . Langue vivante (Anglais)
- . Education physique et sportive

Stages en entreprises

La préparation du BAC Professionnel en 3 ans comporte 4 à 6 semaines de stages en seconde, 6 à 8 semaines de stage en première et 8 semaines de stages consécutives dans le même salon de coiffure en terminale.

Les lieux d'accueil sont au minimum de 2 sur l'ensemble des 3 années de formation.

La scolarité comporte obligatoirement des stages en entreprises d'une durée de 22 semaines.



BP Coiffure en 2 ans

Cette session est ouverte aux personnes titulaires du CAP Coiffure.

Le BP COIFFURE se prépare en deux ans après le CAP, c'est un diplôme d'État qui atteste l'acquisition d'une haute qualification dans l'exercice de cette activité professionnelle. De plus, il permet à son titulaire de gérer sa propre entreprise.

Le titulaire du BP peut exercer ses activités dans les salons de coiffure en tant que coiffeur qualifié, responsable technique, Manager de salon, gérant technique de salon.

Il assure également l'animation et la gestion du personnel, la vente et le développement des produits et des services et participe à la gestion administrative et financière de l'entreprise.

Comment intégrer notre école

Le BP Coiffure peut être réalisé **au sein de notre école** en contrat d'apprentissage, en contrat de professionnalisation ou sous statut scolaire.

- Vous avez trouvé une entreprise accompagnatrice, vous pouvez intégrer l'école par la voie d'apprentissage ou par la voie de professionnalisation.

- Vous n'avez pas trouvé d'entreprise accompagnatrice, vous pouvez intégrer l'école sous statut scolaire*.

**sous condition d'une expérience professionnelle d'au moins 2 ans ou d'être salarié en salon de coiffure pendant la période de formation.*

Le Programme

Pratique professionnelle

- . Conception, réalisation de différentes techniques de coupes et de coiffages
- . Mise en forme temporaire - Mise en forme durable - Coloration
- . Concevoir et réaliser des coiffures événementielles
- . Concevoir et réaliser une taille du système pilo facial

Enseignements scientifiques appliqués

- . Physique et chimie appliquées
- . Biologie appliquée

Technologies et méthodes

- . Diagnostic-conseil
- . Produits d'hygiène et soins capillaires
- . Technologie des matériels

Cadre organisationnel et réglementaire de l'activité

- . Ergonomie- hygiène - sécurité
- . Installation et aménagement des locaux
- . Réglementation en usage dans la profession

Gestion de l'entreprise

- . Cadre de la création, du rachat ou de l'exploitation d'une entreprise de coiffure
- . Pilotage de l'entreprise
- . Opérations comptables et administratives courantes
- . Gestion et management du personnel
- . Vente - conseil

Arts appliqués à la profession

- . Histoire de la coiffure
- . Mise en valeur des produits et des services

Expression française et ouverture sur le monde

Langue vivante (épreuve facultative à l'examen)

Statut scolaire - Stages en entreprises

Pour la préparation du BP, si l'élève n'est pas salarié dans un salon de coiffure, des périodes de stages de 4 semaines durant l'année seront obligatoires.

L'élève est dispensé d'une période de stage si celui-ci est salarié durant sa formation.

La scolarité comporte obligatoirement des stages ou une activité salariée en salon de coiffure.

L'EXAMEN

EPREUVES	FORME	DUREE	COEF.
E1 : Création, couleur, coupe, coiffage	Ponctuelle Pratique	2h30	6
E2 : Modification durable de la forme	Ponctuelle Pratique	2h	5
E3 : Épreuve professionnelle optionnelle au choix du candidat * Coiffure événementielle OU * Coupe homme et entretien du système pilo-facial	Ponctuelle Pratique	1h	5
	Ponctuelle Pratique	1h	5
E4 : Gestion de l'entreprise * S/E Vente conseil * S/E Management et gestion d'un salon	Ponctuelle Orale	10 min.	5
	Ponctuelle Ecrite	3h	2 3
E5 : Sciences - technologies et arts appliqués * S/E Sciences et technologies * S/E Arts appliqués à la profession	Ponctuelle Ecrite	3h	8
	Ponctuelle Ecrite	2h	6 2
E6 : Expression française et ouverture sur le monde	Ponctuelle Ecrite	3h	3
Epreuve facultative : Langue vivante étrangère (1)	Orale	15 min. de préparation + 15 min. d'interrogation	

(1) Seuls les points supérieurs à 10/20 sont pris en compte pour le calcul de la moyenne générale en vue de l'obtention du diplôme.

Perfectionnement - Remise à niveau

Cette session est ouverte aux personnes titulaires au minimum du CAP Coiffure.

Accompagnement individuel permettant une remise à niveau ou un perfectionnement des compétences professionnelles acquises ou non.

Exemple : * Remise à niveau suite à une absence prolongée (congé parental, maladie,...)

* Perfectionnement ou formation d'une technique non maîtrisée (chignon, morpheo-contouring, taille de barbe,...)

Un bilan individuel est établi en amont de l'accompagnement afin de définir les axes professionnels à travailler.

Formations artistiques et techniques

Cette session est ouverte aux professionnels de la Coiffure.

Formations sur différents thèmes permettant à chaque professionnel de la Coiffure de développer ses compétences, de rester à l'écoute des nouvelles tendances et des besoins de sa clientèle.

Un programme de formation est mis en place chaque semestre et délivré aux professionnels sur simple demande.



Renseignements et inscriptions au

Tél. : 06 72 04 14 54

Site : www.ecoledecoiffureab.fr - Mail : ecoledecoiffureab@orange.fr

 facebook.com/ecoledecoiffureaurélieb

SASU au capital de 4 000€ - RCS SENS N°Siret 838 622 900 00010 - NAF 8559A